ALLEMAGNE

Ce qu'il faut savoir avant votre départ

Mis à jour le 05 novembre 2018 à 10h32

AUTOMOBILE CLUB ASSOCIATION

PRIORITÉ À LA MOBILITÉ

► Règlementation routière

Limitations de vitesse

	Agglomérations	Routes	Voies rapides	Autoroutes	
Motocyclettes, voitures et autres véhicules jusqu'à 3,5 t	50	100	130	130 *	** Vitesse recommandée. Les autoroutes et voies rapides ne peuvent être empruntées que par des véhicules capables de dépasser les 60 km/h*
Voitures avec remorque	50	80	80 **	80 **	*Les autoroutes et voies rapides ne peuvent être empruntées que par des véhicules capables de dépasser les 60 km/h** 100 km/h avec certaines restrictions techniques*
Camping car jusqu'à 3,5 t, avec remorque	50	80	80	80	*Les autoroutes et voies rapides ne peuvent être empruntées que par des véhicules capables de dépasser les 60 km/h*
Motocyclettes avec remorque	50	60	60	60	*Les autoroutes et voies rapides ne peuvent être empruntées que par des véhicules capables de dépasser les 60 km/h*

Alcoolémie

0.5 g / litre de sang

0 g / litre de sang pour les jeunes conducteurs (moins de 21 ans) et les conducteurs novices (moins de 2 ans de permis)

Feux

Utilisation obligatoire pour les cyclomoteurs et motocyclettes, de jour comme de nuit.
Recommandé pour les autres véhicules

GPS et détecteur

GPS avec avertisseur de radar
Prohibé

Ceintures et sièges

Le conducteur et tous les passagers d'un véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité à l'avant comme à l'arrière si le véhicule en est équipé. Les chauffeurs de taxi, les livreurs faisant du porte-à-porte ou les conducteur d'une voiture roulant au pas ou justifiant de raisons médicales peuvent être exemptées du port de la ceinture de sécurité.. Ces personnes doivent alors être en possession d'un permis spécial ou, pour les visiteurs, d'un certificat national traduit en allemand.

Un enfant de 3 ans et plus doit voyager sur

Portable et kit

Utilisation en main
Interdit

Avec un kit main-libre
Autorisée

Circulation à vélo

Port du casque
NON

le siège arrière d'un véhicule.Un enfant de moins de 12 ans et mesurant moins de 1,50 m voyageant dans un véhicule motorisé doit être assis dans un siège spécial ou utiliser un système de retenue adapté à sa taille. Si l'enfant a moins de 3 ans, il ne peut voyager dans un véhicule sans système approprié à sa taille.

► Equipements obligatoires

Equipements de sécurité

Trousse de secours
Obligatoire pour tous les véhicules de plus de 2 roues immatriculés en Allemagne

Extincteur
Facultatif

Triangle de signalisation
Obligatoire pour les véhicules de plus de 2 roues immatriculés en Allemagne. Par ailleurs, tout conducteur doit avoir le moyen de signaler son véhicule en cas de panne sur la chaussée.

Gilet de sécurité
Obligatoire pour les voitures immatriculées en Allemagne

Equipements hivernaux

Période hivernale
Il faut équiper son véhicule de manière adaptée aux conditions climatiques. En cas de neige, dégel, verglas, pluie verglaçante, brouillard givrant, grêle, averse pluie-neige, il est obligatoire de revêtir son véhicule de pneus hiver ou pneu toute saison arborant le symbole alpin. Toutefois, pour permettre aux usagers de la route de se mettre en conformité avec cette nouvelle réglementation entrée en vigueur en janvier 2018, il est admis jusqu'au 30 septembre 2024 de pouvoir équiper le véhicule avec des pneumatiques revêtus de la mention "M+S", si ces derniers ont été fabriqués avant le 31 décembre 2017. Il faut avoir de l'antigel dans le lave-vitre.

Pneus cloutés
Interdits

Chaînes à neige
Autorisées. En cas d'utilisation, la vitesse est limitée à 50 km/h

Pneus hiver
En cas de conditions climatiques détériorées, le véhicule doit être équipé de pneus hiver. En cas d'utilisation, il faut équiper les 4 roues de manière identique.